

Saint-Ouen-sur-Seine, le 13 novembre 2025

LexAgro : le premier assistant IA 100% agricole.

Alors que les intelligences artificielles généralistes inondent les écrans et que le monde agricole fait face à une complexité croissante des normes et des réglementations, le Groupe NGPA lance une nouvelle solution : LexAgro, le premier assistant juridique et de gestion à destination du monde agricole, basé sur une intelligence artificielle générative.

Un outil conçu par et pour les acteurs du monde agricole

Pensé avec les professionnels du terrain, LexAgro permet d'obtenir des réponses immédiates, claires et sourcées à toutes les questions juridiques et de gestion du quotidien 24h/24 : statuts d'exploitation, aides PAC, litiges, transmission, veille réglementaire...

"LexAgro, c'est le tout premier assistant IA au service des agriculteurs, des étudiants, des agro fournisseurs, agro équipementiers... LexAgro n'a pas vocation à remplacer les experts, conseils ou avocats mais à guider les utilisateurs avant toute démarche. Il s'appuie sur nos meilleures sources, dans un environnement maîtrisé afin d'offrir une réponse claire, au service d'une prise de décision éclairée." — Hervé Noiret, Directeur Général du Groupe NGPA.

Une promesse simple : poser une vraie question, obtenir une réponse claire

Derrière LexAgro, un moteur IA entraîné non pas sur des données anonymes ou aléatoires, mais sur des contenus de référence :

- Plus de 20 000 articles et dossiers juridiques issus de La France Agricole, Web-agri - L'éleveur laitier, La Vigne - Vitisphere,
- Les données officielles issues du Journal Officiel,
- La base réglementaire du Groupe Revue Fiduciaire.

Une alternative française fiable

Contrairement aux IA grand public, LexAgro s'appuie sur une infrastructure sécurisée et non partagée, hébergée dans un cloud fermé : aucune donnée d'exploitation ou question posée ne quitte l'environnement LexAgro.

LexAgro offre une interface intuitive et une veille réglementaire automatisée. L'outil s'enrichit en continu grâce aux questions des utilisateurs et aux contenus éditoriaux produits par le Groupe NGPA, garantissant une mise à jour permanente des données.

Des formules adaptées à tous les usages

À partir de novembre 2025, LexAgro sera intégré aux abonnements La France Agricole :

- Formule Intégrale → 20 questions / mois
- Formule 100 % Web ou Essentielle FA → 10 questions / mois

Des formules indépendantes seront également disponibles :

- LexAgro 100 questions / an → 399 €
- LexAgro illimité / an → 999 €

Pour s'abonner : [NGPA Abonnements](#)

En résumé, LexAgro, c'est :

- Un assistant IA agricole pour vos décisions juridiques et de gestion
- Des réponses claires issues de contenus fiables enrichies par des sources associées cliquables
- Un environnement sécurisé
- Disponible dès maintenant sur www.lexagro.fr

À propos du Groupe NGPA

Le Groupe NGPA, est un Groupe média spécialisé leader en agriculture . À travers ses 16 marques médias, ses services et ses événements, le Groupe accompagne au quotidien les professionnels de l'agriculture, de la viticulture, des espaces verts et de la boulangerie-pâtisserie, avec une mission claire : informer, inspirer et innover au service des territoires agricoles.



Contact presse

Virginie Houzé - Responsable communication

07 72 29 84 51 - vhouze@ngpa.fr